



TRANSPORT ET LES COMMUNICATIONS

OCI/COMCEC/40-24/D0



COMCEC

NOTE DU BCC
DANS LE
DOMAINE DU TRANSPORT
ET DES COMMUNICATIONS

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

Octobre 2024

NOTE SUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT ET DES COMMUNICATIONS

I. Introduction

Le transport et les communications, qui sont les deux principaux piliers des économies modernes et du monde globalisé, jouent un rôle crucial en facilitant le commerce mondial, la connectivité et le développement. Ils constituent le pilier des économies, permettant les échanges commerciaux, le commerce et l'échange de ressources à l'échelle mondiale. Ils permettent de faciliter la circulation des personnes, des biens et des services, en reliant les producteurs aux consommateurs, les entreprises aux marchés et les communautés aux services essentiels. Cette facilitation permet d'améliorer l'efficacité des systèmes de transport en reliant les producteurs aux consommateurs, en réduisant les coûts de production et en améliorant l'accessibilité des marchés.

En outre, le transport a relevé la cohésion sociale en reliant les communautés et en permettant aux gens d'accéder aux services de base, à l'éducation et aux possibilités d'emploi. De plus, il a un rôle vital dans les interventions d'urgence, en assurant un accès rapide aux soins de santé et aux secours en cas de catastrophe. À cet égard, les transports sont indispensables au fonctionnement des sociétés, à la stimulation du progrès et à la promotion du développement. Dans les Perspectives du Transport du Forum International des Transports (FIT), il est prévu que le nombre de mégapoles¹ passera de 33 à 43 entre 2018-2030 sous l'effet de l'augmentation de la population, ce qui ne manquera pas d'affecter le secteur des transports, en particulier dans les zones urbaines².

D'autre part, le rapport « Rapport de la situation mondiale de la Sécurité Routière 2023 » de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) souligne qu'il y a eu 1,19 millions de décès dus à la circulation routière en 2021, ce qui correspond à un taux de 15 décès dus à la circulation routière pour 100.000 personnes³. Avec la contribution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), les innovations technologiques apportent une nouvelle dimension au domaine du transport, avec une référence particulière à l'objectif d'accroître la sécurité routière. Dans ce contexte, l'intégration des TIC dans les systèmes de transport a donné naissance à un nouveau concept, celui des Systèmes de Transport Intelligents (STI), qui améliore encore l'efficacité, la sécurité ainsi que la durabilité des réseaux de transport.

Les STI optimisent la circulation, réduisent les embouteillages, améliorent la sécurité routière et promeuvent la durabilité environnementale en s'appuyant sur des technologies avancées et des solutions basées sur des données. Ainsi, les STI s'appuient sur les fondations de l'infrastructure de transport traditionnelle, en fournissant des solutions innovantes pour répondre aux besoins et aux défis en constante évolution des sociétés modernes.

¹ Mégaville est un terme désignant une ville qui compte plus de 10 millions de résidents.

² FIT, Perspectives des Transports FIT 2023

³ L'OMS, Rapport de la Situation Mondiale de la Sécurité Routière 2023

Considérant l'importance de la question, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) du COMCEC a consacré ses 22^{ème} et 23^{ème} Réunions au « Développement de Systèmes de Transport Intelligents dans les Pays Membres de l'OCI ». Le renforcement de la coopération entre les Pays Membres sur ce thème par le partage d'expériences et de pratiques exemplaires contribuerait directement aux applications qui en découleraient, dans le cadre de la Stratégie du COMCEC.

II. Coopération en matière de transport et de communications sous l'égide du COMCEC

L'amélioration du fonctionnement, de l'efficacité et de la durabilité des transports et des communications dans les Pays Membres est l'objectif principal de la Stratégie du COMCEC dans le domaine des transports et des communications. Dans ce cadre, depuis la 39^{ème} Session du COMCEC, le GTTC (Groupe de Travail sur le Transport et les Communications) du COMCEC a élaboré sur le développement des systèmes de transport intelligents lors de ses 22^{ème} et 23^{ème} Réunions.

A. Développement des Systèmes de Transport Intelligents dans les Pays Membres de l'OCI (22^{ème} et 23^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC)

La 22^{ème} Réunion du TCWG (Groupe de Travail sur le Transport et les Communications) du COMCEC s'est tenue virtuellement le 6 mai 2024 et la 23^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC s'est tenue les 24-25 Septembre 2024 à Ankara. Ces deux réunions consécutives ont porté sur le thème du « Développement des Systèmes de Transport Intelligents dans les Pays Membres de l'OCI ».

Afin d'approfondir et d'enrichir les discussions durant les réunions susmentionnées, un Guide Politique a été préparé sur le même thème. Alors que les résultats préliminaires du Guide ont été soumis à la 22^{ème} réunion du GTTC (Groupe de Travail sur le Transport et les Communications), la version finale du guide a été soumise à la 23^{ème} réunion du GTTC (Groupe de Travail sur le Transport et les Communications). Le Guide fournit un cadre conceptuel et examine les meilleures pratiques, les approches innovantes et les initiatives réussies dans le développement de systèmes de transport intelligents dans les Pays Membres de l'OCI. En plus des études de cas documentaires examinant l'Irak et la Türkiye et les États-Unis d'Amérique, le Guide comprend une analyse détaillée basée sur des recherches approfondies dans les Pays Membres sélectionnés, à savoir la Malaisie et la Gambie.

Au moyen d'un cadre conceptuel complet, d'études approfondies sur le terrain et d'études documentaires, et d'une feuille de route utile et applicable en matière de Systèmes de Transport Intelligents pour les Pays Membres, le guide offre un aperçu de ce domaine en mettant en lumière les meilleures pratiques et les défis auxquels les Pays Membres ont été confrontés dans ce processus.

À la lumière des principales conclusions du guide et des délibérations durant les réunions, la 23^{ème} Réunion du GTTC (Groupe de Travail sur le Transport et les Communications) du COMCEC a formulé les recommandations politiques suivantes :

- *Planifier et développer un plan stratégique national des STI pour l'accélération et la coordination du Déploiement des STI dans les Pays Membres de l'OCI.*
- *Élaborer des normes pour l'architecture des STI afin de garantir l'interopérabilité, la circulation homogène de l'information et la normalisation des équipements au sein de l'écosystème des STI.*
- *Développer/Améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation afin d'évaluer l'efficacité de la mise en œuvre des STI*
- *Mise en œuvre des STI pour promouvoir la mobilité intelligente durable dans les transports afin de minimiser les impacts sur l'environnement et de maximiser l'efficacité*
- *Fournir des systèmes de transport sûrs, confortables, abordables et accessibles en tenant compte des groupes défavorisés*
- *Promouvoir le renforcement des capacités des Pays Membres de l'OCI à travers des programmes d'échange dans le développement de politiques réglementaires pour les STI et la mise en place d'infrastructures STI.*

Tous les documents, y compris le Guide et les présentations faites lors des Réunions du GT, sont disponibles sur le site web du COMCEC. (www.comcec.org)

B. Le mécanisme de financement de projet du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération entre les pays membres et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans la section transport et communications. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres au cours des réunions du GTTC.

En 2024, le projet intitulé "L'Amélioration des Capacités Humaines et Institutionnelles pour le Développement d'un Cadre Institutionnel pour le Système de Transport Intelligent (STI) en Gambie" a été mis en œuvre par la Gambie et le Qatar, en tant que pays bénéficiaire. L'objectif du projet est de partager les expériences et de concevoir une ligne directrice pour un projet de cadre institutionnel et stratégique pour un système de transport urbain intelligent, efficace et écologiquement durable en Gambie et dans les pays membres de l'OCI. Dans le cadre de ce projet, des experts Gambiens ont entrepris une visite de partage d'expérience entre pairs au Ministère du Transport du Qatar afin de se renseigner sur leurs systèmes de transport urbain intelligents.